

# Cours de vacances de l'Alliance française sous la IIIe République et genèse de la formation des maîtres étrangers de français

NISHIYAMA Noriyuki

## Résumé

*La formation des maîtres étrangers en France trouve ses origines à la fin du XIXe siècle. L'Alliance française, officiellement appelée « Association nationale pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger », a mis en place en 1894 des Cours de vacances. Ils présentent une trilogie de formation, langue, littérature et civilisation qui constitue ainsi une genèse de la professionnalisation des maîtres du français. La phonétique expérimentale joue un rôle important dans cette formation pédagogique, en ce qu'elle montre le prestige de la science française.*

*Les objectifs des Cours se définissent en termes pédagogiques, didactiques et patriotiques, et le français à apprendre ne manquait pas de mettre en valeur l'aspect pratique de la langue. Avec ces dispositifs didactiques, l'Alliance française élargirait son « alliance », non seulement pour consolider l'entente franco-française, mais aussi pour renforcer le lien entre les Français et les étrangers dans un esprit d'estime réciproque.*

## Introduction

La formation des maîtres étrangers de français, développée à travers les formations dites FLE, trouve une origine dans les Cours de vacances organisés en 1894 par l'Alliance française (dorénavant abrégée en AF).

Cet article <sup>1)</sup> s'applique à en éclairer l'historique aussi bien que les dispositifs méthodologiques et didactiques de formation, afin de dégager les origines de la mise en place de ce qu'on appellera beaucoup plus tard le FLE dans la société française du XIXe siècle. Les problématiques

relatives à la création des Cours seront examinées pour étudier de très près le programme, en particulier, du cours de phonétique expérimentale aussi bien que des dispositifs didactiques.

## 1. La mise en place

Lorsque l'AF a été créée en 1883 par des diplomates, des savants, et des hommes d'Églises, leurs intérêts convergeaient, avant tout, afin de pallier les difficultés relatives à la francisation par la diffusion du français en Tunisie, nouvellement conquise comme protectorat en 1881. L'enjeu politique colonial allait de pair avec la politique nationale visant à réconcilier les antagonismes politiques et idéologiques.

Paul Cambon (1843-1924), résident général du protectorat et l'un des fondateurs de l'AF, a remarqué, dès les premiers temps de sa mission en Tunisie, le mode de développement de l'école mise en œuvre par l'Alliance Israélite Universelle (dorénavant abrégée AIU), créée en 1860 et visant à favoriser l'émancipation des Juifs éparpillés autour du bassin méditerranéen par une formation scolaire en français. Il a conçu un projet similaire pour la diffusion du français afin d'établir un réseau scolaire (*Paul Cambon, 1937, p. 59*). L'initiative de la création de l'AF trouve donc une de ses sources dans le contexte de la colonisation en Tunisie. Si le terme « alliance » est adopté tout d'abord par rapport à l'AIU, c'était l'adjectif « national », et non pas « français », qui aurait convaincu les fondateurs. En effet le qualificatif « national » souligne la vocation originelle de l'Association à l'égard de la cohésion nationale, qui était ébranlée au début de la III<sup>e</sup> République pour des raisons tant politiques qu'idéologiques.

L'« alliance », telle que ses fondateurs l'ont conçue, ne représente dès lors qu'une entente franco-française entre des acteurs hétérogènes par le moyen de la diffusion du français, œuvre éminemment patriotique, et ils n'imaginaient pas, au moins au départ, quelle alliance entre les Français et les étrangers les Cours de vacances mettraient en avant. Son sous-titre, l'« Association nationale pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger », résume dès lors les objectifs à atteindre. Les fondateurs de l'AF n'envisageaient pas, au moins au

Cours de vacances de l'Alliance française sous la III<sup>e</sup> République et genèse de la formation début de leurs œuvres, la mise en place de Cours de vacances dans la France métropolitaine pour les maîtres étrangers, même si une école normale pour l'enseignement colonial était, dès le départ, à l'ordre du jour du programme (*BAF*, 1, 1884, p. 9).

L'idée des premiers Cours de vacances remonte à octobre 1893, dix ans après la création de l'AF. Une certaine Mlle Porte « a exprimé le vœu qu'un jury soit créé en France pour délivrer aux étrangers un certificat qui prouverait qu'ils savent le français et qui leur permettrait d'avoir accès à certains emplois ou fonctions » (*BAF*, 47, 1893, p. 240). Ce vœu est ensuite examiné par le Conseil d'administration pour être réalisé en 1894 comme Cours d'été à Paris, du 9 juillet au 6 août. Le Conseil d'administration a trouvé que ce projet était « un excellent moyen de propagande », sans pourtant s'intéresser au fond à l'utilité professionnelle du français (Id, p. 241). Cet aspect utilitaire semble peu exploité au cours du développement des Cours de vacances, ce qui les distingue d'autres Cours de vacances comme ceux de Neuchâtel ainsi que de ceux de Grenoble. Ces deux derniers ne négligeaient pas pourtant les aspects commerciaux et industriels du français (*CHEVALIER*, 1997, p. 161). Quant à l'AF, la visée était plus culturelle et littéraire, à la différence de la politique linguistique du français aux colonies, qui ne voulait pas négliger les valeurs commerciales ou mercantiles par le moyen de la diffusion du français. « C'est que là on parle français et que partout où l'on parle français on achète des produits français » (*FONCIN*, 1885, p. 15). Cet axiome, souvent repris dans le Bulletin de l'AF, récapitule la politique linguistique du français pour les colonies, mais ne figure pas dans la formation des maîtres étrangers.

Le Conseil d'administration a confié la direction de cette action à un jeune philologue, Ferdinand Brunot (1860-1938), maître de conférences à la Sorbonne. Il a fait appel au patronage de personnalités tant académiques que politiques, comme Octave Gréard (1828-1904), Ernest Lavis (1842-1922), Jules Claretie (1840-1913), membres de l'Académie française, Michel Bréal (1832-1915), membre de l'Institut, Théodore Parmentier (1821-1910), général de division, Pierre Foncin (1841-1916), inspecteur général de l'Instruction publique, Frank Puaux (1844-1909),

théologien protestant et membre du Conseil supérieur des colonies, Armand Colin (1842-1900), éditeur, Louis Léger (1842-1900), professeur de langue et de littérature slaves au Collège de France, Gabriel Monod (1844-1912), historien et maître de conférences à l'École Normale Supérieure, Benjamin Bardoux (1829-97), sénateur, Charles Le Myre de Vilers (1833-1918), député. Ces personnages semblent illustrer la politique éclectique de l'AF ; l'affaire Dreyfus, déclenchée en septembre 1894, a divisé le pays, et du côté dreyfusard se situent les professeurs, le Collège de France ou l'École Normale Supérieure. Du côté opposé, l'Académie française et des écrivains. Le patriotisme en termes de diffusion de la langue nationale a permis de surmonter, sinon de réconcilier, les clivages idéologiques (LEJEUNE, 1994, p. 173-174).

Cependant, même avec le patronage de ces importantes personnalités, la direction a rencontré des difficultés pour la première année, au dire de Brunot (BRUNOT, *Historique*). À partir de la deuxième année, les locaux de l'École coloniale ont été mis gracieusement par le Conseil d'administration de cette École, à la disposition de l'AF, sans doute à cause des efforts de Foncin, qui est à la fois secrétaire général de l'AF et vice-président du Conseil d'administration de l'École coloniale. Il s'est occupé de l'enseignement colonial à la fois auprès des indigènes pour la diffusion du français et auprès de Français désireux de devenir des coloniaux.

## 2. Genèse de la trilogie : langue, littérature et civilisation

Sous la direction de Brunot, cinq matières sont étudiées pour la première année : « Grammaire française », « Diction et élocution », « Littérature classique », « Littérature moderne » et « Institution de la France contemporaine ». Ici se construit la trilogie de la formation des maîtres, c'est-à-dire langue, littérature et civilisation, même si le terme de « civilisation » n'apparaît pas encore en tant que tel.

Brunot lui-même s'est chargé de la « Grammaire française » ; pour la « Diction et élocution », c'est Georges Berr (1867-1944), jeune sociétaire de la Comédie française qui s'en est occupé ; il publiera *L'art de dire* en 1924. Le cours de Berr, spécialiste en matière de diction

Cours de vacances de l'Alliance française sous la III<sup>e</sup> République et genèse de la formation comme acteur, illustre l'intérêt pédagogique des cours pour l'aspect oral de la langue. Les professeurs de lycée, intellectuels représentatifs de l'époque, participaient aussi aux Cours de vacances comme Gabriel Jacquinet (1860- ?), professeur agrégé de rhétorique au lycée Condorcet, qui a enseigné la « Littérature classique ». La « Littérature moderne » a été confiée à René Doumic (1860-1937), professeur agrégé au lycée Stanislas et futur membre de l'Académie française. L'ampleur de l'enseignement de la littérature peut surprendre. Critique littéraire en même temps qu'un des « conférenciers les plus doctes et les plus éloquents » (BEAUFILS, 1909, p. 17), Doumic est connu comme le « défenseur passionné du goût classique et l'adversaire vigoureux des nouveautés qui semblent s'opposer à la clarté et la mesure traditionnelle de notre littérature » (PRÉVOST et ROMAN D'AMAT, 1967, p. 691). Un de ses contemporains évoque sa conférence en ces termes :

« Il (Domic) est, avec Jules Lemaître, un des causeurs que l'on va le plus volontiers entendre. [...] M. René Doumic est allé s'asseoir à la table d'où il va parler. Il n'a que des notes devant lui, très peu de notes sur quoi il improvise avec autant de sûreté que d'élégance. Sa voix, très claire, articule remarquablement. Pas une syllabe n'est perdue. Et l'entendre lire des vers est un régal. » (BEAUFILS, 1909, p. 16)

Ce témoignage laisse entendre la qualité du conférencier qui a donné un cours intitulé « Histoire des salons littéraires au début du XVII<sup>e</sup> siècle, leur influence sur la littérature française » en 1885. Un autre professeur, auteur d'*Anthologie des poètes latins avec une notice et des notes* (1904) ainsi que d'autres ouvrages scolaires sur la littérature latine, Jacquinet n'a pas laissé d'écrits en matière de didactique des langues.

Quant à la civilisation, elle n'a pas été négligée ; sous le nom de l'« Institution de la France contemporaine » elle est traitée par Joseph Chailley-Bert (1857-1928), professeur à l'École des sciences politiques et journaliste, qui se déclare partisan de l'expansion coloniale.

Ces cours sont composés en général de cinq à dix leçons, et le prix de chaque leçon est fixé à un franc, l'ensemble de cinq cours à 50 francs, en dehors des frais d'inscription à 40 francs. Les auditeurs ont le droit de choisir les cours en fonction de leurs intérêts et du diplôme à obtenir. La formation est reconnue, au début, par deux sortes de diplômes, l'un « constatant qu'ils connaissent et parlent notre langue et sont capables de l'enseigner à l'étranger » et l'autre pour attester l'assiduité (*BAF*, 51, 1894, p. 162), ce qui est devenu par la suite le « diplôme supérieur » et le « diplôme élémentaire » avec le contreseing du Ministère de l'Instruction publique, officialisant le statut des Cours auprès les autorités étrangères. Les diplômes sont délivrés après les examens sous forme de dissertations portant, par exemple, sur le *Tartuffe* de Molière, ce qui suit le procédé de l'enseignement classique du français. Les Cours se sont doté de modules à deux niveaux, cours élémentaires « destinés aux étrangers moins familiarisés encore avec notre langue » et cours supérieurs « destinés aux personnes qui possèdent une connaissance plus complète de la langue et de la littérature française » (*BAF*, 54, 1895, p. 90), avec, comme tronc commun, les cours de civilisation ainsi que les visites collectives aux musées, monuments et œuvres d'art de Paris et de ses environs. À partir de 1896, deux sessions ont été mises en place pour mieux répondre aux besoins, l'une au mois de juillet et l'autre au mois d'août.

Après quatre années d'expérience, le programme s'est fixé vers 1898. Pour la première série de cours en juillet, l'enseignement de la langue est composé des matières suivantes : Brunot dispense la « Grammaire historique et comparée du français moderne » ; Louis Clément (1858 - ?), professeur agrégé au lycée Janson-de-Sailly et auteur d'*Henri Estienne et son œuvre française (étude d'histoire littéraire et de philologie)* (1898), enseigne la « Grammaire pratique du français » ; C. Raguét, agrégé de l'université et professeur honoraire et auteur de *Cours supérieurs de grammaire et de langue française, avec E. Laporte* (1889), l'« Élocution et prononciation courante » ; Berr, le plus jeune professeur, la « Diction et lecture expressive » ; l'abbé Pierre-Jean Rousselot (1846-1924), professeur à l'Institut catholique de Paris et directeur du Laboratoire de phonéti-

Cours de vacances de l'Alliance française sous la III<sup>e</sup> République et genèse de la formation

que expérimentale au Collège de France, la « Phonétique expérimentale et exercices pratiques de rectification des prononciations vicieuses ».

L'enseignement de la littérature couvre trois siècles ; Jacquinet s'occupe de la « Littérature française du dix-septième siècle, Bossuet orateur », Joseph Texte (1865-1900), professeur de littérature comparée à la Faculté des lettres de Lyon, et auteur de *J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire* (1896), de la « Littérature française du dix-huitième siècle : J.-J. Rousseau et les Encyclopédistes » et Doumic, de la « Littérature française du dix-neuvième siècle : le romantisme ». Quant à la civilisation, elle est présentée par deux spécialistes : Antonin Debidour (1847-1917), historien et inspecteur général de l'Instruction publique pour les « Institutions de la France » et Jules-Antoine Carl (1863-?), sculpteur et membre associé de la Société nationale des Beaux-Arts, pour l'« Histoire de l'art français ». Les visites artistiques sont organisées sous la direction d'artistes qualifiés pour compléter ces cours.

En dehors de ce programme, des conférences pratiques sont mises en place pour des groupes de douze étudiants, ce qui leur permet de discuter en français de manière sans doute plus décontractée avec le conférencier moins chargé de cours ordinaires. Le *Guide de l'étudiant étranger à Paris* est publié en 1897 en faveur des participants aux Cours de vacances, pour donner des renseignements tant administratifs que touristiques aux participants. À partir de 1897, « des dames qui ont bien voulu organiser des réceptions privées nous font connaître les salons français » (*BAF*, 65, 1897, p. 15), et les auditeurs peuvent visiter les particuliers comme les établissements publics. Des billets de spectacle, de musée et de visites touristiques sont proposés à titre gracieux pour faire connaître la France vivante. Le banquet de clôture des cours est organisé pour rassembler à la fois les professeurs et les étudiants aussi bien que des personnalités. Au cours du banquet sont prononcés des discours tant par les professeurs, une personnalité invitée que par les étudiants étrangers, ce qui donne un échange euphorique autour de la langue française. Toutes ces mesures pédagogiques et culturelles témoignent, au dire de Gaston Paris (1839-1903), membre d'honneur de l'AF, de l'« hospitalité intellectuelle de l'AF » (*BAF*, 65, 1897, p. 15).

L'évolution du nombre des participants atteste la réussite du projet ; les auditeurs se sont multipliés par plus de dix au bout de six ans ; 501 auditeurs en 1899 contre 56 en 1894. Pour la répartition de la nationalité, les Allemands l'emportent sur l'ensemble des auditeurs ; en 1896, 137 personnes sur 320 étaient natifs d'outre-Rhin. À côté des Allemands figurent d'autres Européens et des Américains, plus rarement d'autres étrangers. Les principaux destinataires sont dès le début les Occidentaux. Cette coopération éducative avec les Allemands n'est sans doute pas indifférente à la diplomatie française ; abandonnant l'isolement international qui a suivi la défaite de 1871, la France améliore les relations avec l'Allemagne et évoque moins la revanche. D'un côté le souvenir de la guerre s'éloigne, de l'autre la nouvelle génération, qui n'a pas vécu le désastre, s'établit. De plus, en Alsace-Lorraine, l'autonomisme fait des progrès après les élections de 1893 (MAYEUR, 1973, p. 224). Tous ces éléments ont permis de reconnaître la nécessité de collaboration avec l'Allemagne, ce qui est traduit par l'accueil des maîtres d'outre-Rhin.

### **3. Innovation pédagogique : les cours de phonétique expérimentale**

Parmi les cours dispensés par les professeurs de premier ordre, ce sont les cours de phonétique expérimentale qui attestent le mieux du prestige de la science française. Fondateur de la phonétique expérimentale, Rousselot était à la fois théoricien et pédagogue. Après la formation pastorale et le professorat aux séminaires, il est chargé d'un cours d'histoire de la langue française à l'Institut catholique de Paris en 1887, grâce à son supérieur, Mgr. d'Hulst, une chaire de la phonétique expérimentale lui a été créée en 1889, ce qui marque la naissance de la nouvelle discipline, qui se veut « une méthode de recherche, propre à doter la linguistique de cette précision que toutes les sciences réclament et à rendre possible la solution de certains problèmes que l'on s'était jusque-là posés inutilement » (ROUSSELOT, 1899, p. 193).

Rousselot s'est déjà mis à dispenser les cours d'été en Allemagne, avant d'enseigner aux maîtres étrangers à Paris en 1895. La pratique de l'enseignement outre-Rhin lui inspire l'idée de la création des cours en



France, ce qui coïncide avec la proposition de Brunot (ROUSSELOT, 1895). Dans son esprit, la phonétique expérimentale ne doit pas et ne peut pas rester au stade théorique, et elle exige des applications dans les domaines de la pédagogie et de la médecine (GALAZZI, 2002, p. 70). Les Cours de vacances correspondent à cet égard particulièrement à ses attentes, d'autant plus que les cours rassemblent les étrangers ayant des langues maternelles différentes. Le français sous l'interférence de ces langues étrangères présente « un échantillonnage très varié de cas qui furent l'objet de sa réflexion et d'une véritable enquête sur le terrain » (Id, p. 111). Rousselot était particulièrement sensible à la variété de la prononciation du français puisqu'il avait commencé sa carrière scientifique par des études de terrain en dialectologie <sup>2)</sup>.

Pour ses cours, l'intérêt consiste à présenter aux maîtres étrangers la nouvelle science pour en appliquer ensuite la méthodologie à l'enseignement de la prononciation. Dans son raisonnement didactique, il compare les maîtres de langue au maître de piano pour justifier de la nécessité de la phonétique expérimentale :

« Que penserait-on d'un maître de piano qui, se cachant derrière un voile, demanderait à son élève de retrouver sur un autre instrument les sons que lui-même produirait sans être vu ? C'est pourtant ainsi que d'ordinaire, on enseigne les langues. Le maître profère un son, souvent sans en connaître lui-même le mécanisme ; et l'élève doit, à force de tâtonnements, arriver à le reproduire. Celui-ci n'y parvient pas toujours et nous connaissons tous des étrangers qui, après un long séjour en France, ne sont pas arrivés à prononcer correctement le français. Les tâtonnements de cet ordre sont épargnés au jeune pianiste. Le maître lui met le doigt sur la touche qui correspond à la note demandée. Pourquoi le maître de langue ne ferait-il pas de même ? La phonétique expérimentale lui en fournit le moyen. » (ROUSSELOT, 1899, p. 194)

Soucieux de montrer les techniques instrumentales aux maîtres étrangers, il a pris l'initiative d'intégrer les appareils comme « le palais

artificiel, le tambour inscripteur, le pneumographe, le signal du larynx, les guides langue et d'autres plus prosaïques du genre aiguilles à tricoter, cuillères, manches de cuillère, bougies, boules de papiers etc » (GALAZZI, 2002, p. 113). Le tambour inscripteur par exemple sert à enregistrer la même parole en français et en allemand, pour mettre en évidence la distinction phonétique en matière de vibration du larynx et d'intensité, et cela en vue de rectifier la prononciation vicieuse. Ces outils apportant une forte précision à l'enseignement de la prononciation ont obtenu, toutes proportions gardées, d'excellents résultats, qui ont permis d'augmenter le prestige de la science française. Rousselot a contribué ainsi à la concurrence en matière de sciences avec l'Allemagne.

En dehors des cours universitaires aussi bien que des cours aux étrangers, Rousselot s'est appliqué à rédiger avec Fauste Laclotte un manuel pour l'enseignement de la prononciation : *Précis de prononciation française* (1903). Dans son introduction, il souligne la méthodologie de la prononciation au bénéfice des maîtres étrangers, ce qui appuie de façon didactique son argumentation relative à la phonétique. Il commence à s'interroger sur la raison pour laquelle la prononciation exacte est indispensable pour l'enseignement des langues, et il précise l'intérêt du point de vue de l'unité nationale. L'idée de l'unité nationale répondait, certes, à un enjeu capital à cette époque ; l'affaire Dreyfus ne fit que créer des clivages idéologiques, et la confrontation de l'Église avec le gouvernement républicain ne cesse d'augmenter la tension politique :

« Le sentiment d'unité, qui se manifeste dans tous les pays, fait naître le besoin d'un type unique pour chaque langue nationale non seulement dans l'écriture (ce qui existe déjà), mais aussi dans la prononciation (ce qui est encore loin de se réaliser complètement). D'autre part, celui qui consacre à l'étude d'une langue étrangère de longues années, a bien le droit d'exiger qu'on la lui enseigne sous sa forme la plus pure. » (ROUSSELOT, 1903, p. 9)

Rousselot s'interroge ensuite sur la « bonne prononciation française ». Constatant que le français est « la langue du roi portée par

Cours de vacances de l'Alliance française sous la III<sup>e</sup> République et genèse de la formation l'administration dans les provinces » (Id, p. 11), et que le français de Paris représente, par conséquent, le modèle à suivre, il conseille aux étrangers d'apprendre le français de la « bonne société parisienne, en exceptant, s'il offrent trop de difficulté, certains parisianismes » (Id, p. 13). Et ce qui compte entre autres pour l'étranger, « c'est de se débarrasser de ses nationalismes » (Id, p. 12). Les « nationalismes » en question n'ont pas de rapports avec le mouvement politique, mais désignent, de toute évidence, les accents sous l'interférence des langues maternelles des apprenants étrangers. Ce conseil s'applique également aux Français issus des provinces avec leurs accents. D'où qu'il recommande vivement que les étrangers imitent dans la mesure de possible la prononciation des professeurs natifs. Le titre de ses cours, « phonétique expérimentale et exercices pratiques de rectification des prononciations vicieuses », illustre à cet égard sa préoccupation pédagogique. Ce jugement de valeur au bénéfice de la normativité parisienne s'impose fort auprès des linguistes (GALAZZI, 2002, p. 69).

Avec la mise en place de ces nouvelles technologies, nous pouvons constater que l'enseignement du français aux étrangers est plus ouvert en effet à l'innovation pédagogique que l'enseignement classique destiné aux Français (CHEVALIER, 1997, p. 165). Les Cours de vacances reflètent ainsi les fruits de sciences en pointe pour représenter une France moderne et vivante, qui ne se contente pas pour autant du patrimoine littéraire du passé.

#### 4. Dispositifs didactiques

Brunot, « âme des Cours de vacances » (FONCIN, *BAF*, 65, 1897, p. 13), a joué un rôle déterminant, non seulement en raison de la qualité de coordinateur du programme, mais de ses politiques linguistiques éducatives. Il a envisagé, avant tout, que ces cours soient « une sorte d'École normale des professeurs de français à l'étranger » (BRUNOT, *BAF*, 65, 1898, p. 27). Ce projet s'inscrit dans le mouvement des universités françaises qui ne délivraient pas à l'époque de diplômes aux étudiants étrangers, malgré la tradition séculaire d'accueil. Brunot développe explicitement son projet de situer les cours de l'AF dans une « école ou-

verte » à tous les étrangers aussi bien qu'aux Français (BRUNOT, *Historique*).

Quant aux objectifs des cours, Brunot rappelle trois aspects ; pédagogiques, didactiques et patriotiques. L'aspect pédagogique touche directement aux compétences en français des auditeurs. Le perfectionnement du français s'impose d'abord pour les maîtres étrangers, et cela notamment en matière de compréhension orale : « nous vous faisons entendre notre langue au culte de laquelle notre Association s'est vouée » (BRUNOT, *BAF*, 75, 1899, p. 180). Le perfectionnement du français exige de se familiariser avec les sons du français, et le cours de Rousselot s'intègre dans ce contexte :

« Vous pouvez voir que nous avons institué ce qui nous était demandé depuis longtemps, un cours théorique et pratique de phonétique, destiné à vous donner la connaissance scientifiquement exacte des sons français, que dans d'autres cours vous apprenez à combiner en phrases, ou à accentuer suivant les usages du discours et de la déclamation. D'ailleurs les cours de l'abbé Rousselot renforcent la priorité à l'oral. » (BRUNOT, *BAF*, 71, 1898, p. 151-152)

Le deuxième objectif recherché est d'ordre plus didactique. À la différence de la formation des maîtres français, Brunot n'envisage pas de dispenser des cours de méthodologie pour la formation des maîtres étrangers (BRUNOT, 1909), mais il s'intéresse à faire « connaître et juger quelques-unes de nos méthodes d'enseignement » (BRUNOT, *BAF*, 75, 1899, p. 180). Au lieu d'exposer les discours sur l'enseignement du français, Brunot s'est décidé à démontrer, à travers la pratique pédagogique des professeurs, la dernière méthode pour l'enseignement du français, comme le témoigne la phonétique expérimentale. Les auditeurs sont invités à concevoir, le cas échéant, la méthodologie elle-même, à partir de la méthode selon laquelle les professeurs dispensent leurs cours. L'enseignement français de la langue était en jeu.

Le troisième objectif se rapporte aux valeurs patriotiques destinées aux étrangers. Fervent républicain, Brunot tient à faire connaître à

l'étranger, non pas « cette pseudo-France, la seule trop souvent que les étrangers connaissent », mais « la vraie France, qui travaille, qui pense, qui crée sans cesse » (BRUNOT, *BAF*, 61, 1896, p. 14). Avec cette conviction, il n'hésite pas à affirmer que « nous avons espérance de vous faire aimer la France, en vous la faisant connaître » (BRUNOT, *BAF*, 56, 1895, p. 172). L'enseignement du français dispose, dès lors, d'une mission particulière, celle d'inculquer un grand amour envers la France, non pas auprès des Français de souche, mais auprès des étrangers francophiles.

L'objectif patriotique de l'enseignement n'est pas indifférent à la représentation de la langue-cible. Le *Guide des étudiants* prétend que « La langue française est, depuis trois siècle, le lieu commun des intelligences entre les hommes de tous les pays que rapprochent les mêmes goûts, les mêmes jouissances de l'esprit, les mêmes opinions ; - entre les gouvernements dans leurs relations personnelles de commerce, de paix et de guerre ; - entre les peuples eux-mêmes tributaires de leurs voisins pour les produits de l'agriculture et de l'industrie, pour les progrès des sciences et des arts. » (*Guide*, 1897, p. 3). Ce discours prend une valeur incontournable, lorsque les cours ne sont composés que d'Occidentaux, susceptibles de partager le même point de vue en matière de civilisation.

La direction du Cours de vacances était d'ailleurs soucieuse de la qualité du français à enseigner. Lors du banquet de clôture à la fin des cours où les étudiants, les professeurs ainsi que les représentants de l'AF se regroupent en termes d'amitié, Louis Petit de Julleville (1841-1903) soutient que le français est à apprendre comme langue vivante :

« C'est le français vivant, non le français mort ou littéraire, que vous venez apprendre ici. Car une langue, fût-elle la plus littéraire du monde, n'est pas tout entière dans les chef-d'œuvres de l'éloquence et de la poésie, elle est encore dans l'usage populaire et journalier ; elle est à la maison et dans la rue, elle est aux champs et à l'atelier ; elle est partout enfin, sur les lèvres de tous ceux qui la parlent, reflètent le génie d'un peuple entier dans son vocabulaire entier. » (PETIT DE JULLEVILLE, *BAF*, 75, 1899, p. 179)

Le français destiné aux étrangers est encadré dès lors par la haute culture telle qu'incarnée par la littérature, et une culture plus opérationnelle et plus quotidienne, ce qui ne manque pas de rappeler en termes de représentations une caractéristique du FLE. Les politiques du français se manifestent également en rapport de force entre les professeurs et les auditeurs. L'AF à son origine n'avait que la vocation de renforcer la cohésion nationale au moyen de la diffusion du français, moyen éminemment patriotique, tandis que l'« Alliance » à l'époque du Cours de vacances implique une association plus internationale entre les Français et les étrangers. Ernest Lavisse (1842-1922), invité d'un banquet de la fin du Cours, encourage l'échange international :

« Maîtres et étudiants échangent, avant de se séparer, quelques paroles amicales et fraternelles. Rien de plus naturel, dans une réunion comme celle-ci, de gens venus des pays divers, mais tous braves gens, exerçant la plus internationale des professions, la profession intellectuelle, et qui voudraient bien s'aimer en toute simplicité et sécurité. [...] Enseignez-leur que les grandes nations civilisées se doivent une estime réciproque. » (LAVISSE, *BAF*, 61, 1897, p. 19)

À la différence de l'implication idéologique du terme lors de la création, l'AF élargit le champ des acteurs concernés en dehors de l'Hexagone. L'Alliance se développe au stade international, et cela est même confirmé par une participante. « Une estime réciproque », soutenue par l'historien, a vu le jour, comme l'a souhaité un professeur slave en guise de remerciements :

« Vous avez su, en quelques jours, faire de nous une grande famille internationale, où règnent l'union et la concorde la plus parfaite. Serait-ce à la force magique du mot 'alliance' que nous devons d'avoir vu se réaliser cet heureux phénomène : le rapprochement et le groupement instantané des nationalités les plus diverses en une seule et même famille studieuse, sous l'égide de l'Alliance Française ? » (une professeur slave, *BAF*, 65, 1897, p. 17)

## Conclusion

La répercussion des Cours de vacances de l'AF traduit de manière indéniable la réussite du projet ; en 1896 le Comité de Nancy a créé, à l'exemple des Cours de vacances de Paris, les Cours de vacances, ainsi que les cours annuels en 1898, en faveur des auditeurs, en majorité allemands et suédois. L'année suivante c'est le Comité de Caen qui a mis en place, en collaboration avec l'Association des professeurs britanniques de français, les Cours de vacances en 1899 pour les maîtres d'outre-manche. En fonction de la situation géographique, chaque comité disposait d'auditeurs préférés.

Toutes ces expansions s'expliquent par l'évolution de la société ; grâce à l'aménagement des dispositifs coloniaux, comme mis en place au ministère des Colonies en 1894, l'AF est liée de moins en moins avec l'enseignement colonial, et le gouvernement républicain, plus modéré, s'applique à rechercher l'entente avec la communauté internationale, qui a vu le jour comme coopération éducative internationale. Reste à savoir si la formation des maîtres indigènes, préoccupation originelle de l'AF, trouve une corrélation dans le contexte socioculturel.

## Notes

- 1) Cet article est une version refondue de la première partie de la communication présentée au colloque international du 4 au 6 septembre 2003, à Tours « Le français langue étrangère et seconde entre singulier et pluriel, entre offre et demande : des paysages didactiques en contexte ».
- 2) Il a fondé en 1887, avec Jules Gilliéron, la *Revue des patois gallo-romans*, une des premières revues de dialectologie en France. Sa thèse, *Les modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellesfrouin (Charente)* (1891), traitait, de ce point de vue-là, le domaine susceptible d'effectuer un passage entre la dialectologie et la phonétique expérimentale. Il était également un des contributeurs majeurs du *Bulletin de la Société des parlers en France*.

## Bibliographie

*Bulletin de l'Alliance française* (abrégé *BAF*), n. 1~, 1884~.  
(Un diplomate). (1937), *Paul Cambon, ambassadeur de France (1843-1924)*,

- Paris : Librairie Plon, 327 p.  
 (Alliance française). (1897), *Guide de l'étudiant étranger à Paris : Cours de vacances de l'Alliance Française*, Paris : Alliance Française, 68 p.
- BEAUFILS, E. (1909), *René Doumic, biographie critique, suivie d'opinions, d'un autographe et d'une bibliographie*, Paris : E. Sanson et Cie, 55 p.
- BRUNOT, F. (sans date), *Historique de l'Alliance française (incomplet)*, Manuscrit à la Bibliothèque de l'Institut (7763-1-IV).
- BRUNOT, F. (1909), *L'enseignement de la langue française : ce qu'est, ce qu'il devait être dans l'enseignement primaire*, Paris : Librairie Armand Colin, 192 p.
- CHEVALIER, J.-C. (1997), « Phonétique expérimentale et Cours pour étrangers en France à la fin du 19e siècle », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère et seconde*, 19, pp. 158-165.
- FONCIN, P. (1885), *Conférence faite à Bordeaux le 1er décembre 1884, à l'École Professionnelle*, Bordeaux : Imprimerie G. Gounouihou, 16 p.
- GALAZZI, E. (2002), *Le son à l'école : phonétique et enseignement des langues (fin XIXe siècle - début XXe siècle)*, Milan : Editrice La Scuola, 228 p.
- LEJEUNE, D. (1994), *La France des débuts de la IIIe République 1870-1896*, Paris : Armand Colin, 191 p.
- MAYEUR, J.-M. (1973), *Les débuts de la IIIe République 1871 - 1898, nouvelle histoire de la France contemporaine*, 10, Paris : Éditions du Seuil, 258 p.
- PRÉVOST, M. ROMAN D'AMAT, et alli, (1933), *Dictionnaire de biographie française*, Paris : Librairie Letouzey et Ané.
- ROUSSELOT, P. -J. (1895), « Une université allemande (Greifswald) », *Bulletin de l'Institut catholique de Paris*, pp. 49-68.
- ROUSSELOT, P. -J. (1899), « Applications pratiques de la Phonétique expérimentale », *Revue de l'Institut catholique de Paris*, pp. 193-210.
- ROUSSELOT, P. -J. (1903), *Précis de prononciation française, avec Fauste Laclotte*, Paris & Leipzig : Welter, 255 p.

(Université de Niigata)